



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-56360>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **25-56360**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Métropole Aix Marseille Provence

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20005480700017

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13007

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13, 83, 84

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 71250079

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de la Commande Publique - Service des marchés

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les deux derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conformément au I. - de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années Les travaux les plus importants sont appuyés d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent

le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 23/06/2025 à 12:30

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Prix : 70 % - Valeur technique : 20 % - Valeur environnementale : 10%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réalisation des micropieux nécessaires à la construction d'une ombrière et d'un local de repos au pôle d'échange multimodales de Saint Antoine (13015 Marseille)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45210000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Réalisation des micropieux nécessaires à la construction d'une ombrière et d'un local de repos au pôle d'échange multimodales de Saint Antoine (13015 Marseille) Il s'agit d'une consultation passée en procédure adaptée en application des dispositions du 1° de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique. Négociation : L'acheteur prévoit de négocier avec les candidats. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre. Les offres inappropriées au sens de l'article L. 2152-4 du code de la commande publique seront éliminées. En revanche, les offres irrégulières ou inacceptables au sens des articles L. 2152-2 et L. 2152-3 du code de la commande publique seront admises à la négociation, à condition de ne pas être anormalement basses. Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve toutefois le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation.

**Lieu principal d'exécution du marché :** 80 Avenue de St antoine 13015 Marseille

**Valeur estimée (H.T.) :** 109195.00 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le marché débute à compter de sa notification et prend fin au terme du délai de garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution des travaux est de 2 mois et 1 semaine y compris la période de préparation. o Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous-critères pondérés indiqués ci-dessous : \* Sous-critère 1 - Pertinence de la description des moyens humains et matériels affectés au marché : 50 % \* Sous-critère 2 - Pertinence de la méthodologie et du phasage de l'exécution des travaux : 50 % Le critère valeur environnementale sera apprécié au regard du mémoire environnemental en fonction du sous-critère pondéré indiqué ci-dessous : Pertinence des mesures proposées pour contenir les nuisances sur chantier : 100% o Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat doit fournir une adresse mail valide et consultée régulièrement. o Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. o Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 8 du Règlement de la consultation. o Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/05/2025